DLP 20-5-38140921

Avertissements® agricoles Auvergne & Limousin

ISSN : 0763 - 7756

Grandes cultures

Le 17 Mai 1988

n°10

BLE : Traitement épiaison contre Septoriose, rouille brune, oïdium. A raisonner.

AVOINE D'HIVER : Attention à la Rouille couronnée

BETTERAVES : Attention aux pucerons.

POIS : Protection maladies.



AVERTISSEMENTS AGRICOLES
36-15 - Code AVERT

BLE

Stade
(Dernière feuille visible 8 - 9
) Epi gonflé non visible 10
(Début épiaison 10 - 1

MALADIES

☆ Situation

* EN LIMOUSIN

. Septoriose : présente sur F3 dans la majorité des parcelles ; passage sur F2 dans quelques situations.

. Oïdium : en recrudescence nette.

* EN AUVERGNE

. Septoriose : présence sur F3 dans 70 % des parcelles de l'ALLIER et de la HAUTE-LOIRE, 30 % dans le PUY-DE-DOME, 10 % des parcelles ont quelques taches sur F2.

. Oïdium : surtout en progression en Limagne.

. Rouille brune : évolution lente ; surtout observé dans l'ALLIER. Les pustules sont rares dans le PUY-DE-DOME et la HAUTE-LOIRE.

. Rouille jaune : absence.

☆ Préconisation

* *EN LIMOUSIN : Intervenir dès le début épiaison afin de contrôler la Septoriose et l'Oïdium. Choisir un fongicide performant.*

P.1.5

— N° de série : 614
— SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
RN 89 Marmilhat
63 370 LEMPDES

— Publication périodique
— Directeur-Gérant : B. MORIN
— CPPAP N° 525 AD – Abonnement Annuel : 145 F
— Chèques : Régie de recettes D.R.A.F.
— Imprimerie D.R.A.F.

* En AUVERGNE : un traitement "épiaison" s'impose dans de nombreuses parcelles, compte tenu de la présence de la septoriose et (ou) de la rouille brune. Choisir un fongicide performant efficace sur l'oïdium. La période pluvieuse est favorable à la septoriose.

● Attention aussi à la rouille jaune : il faut alors intervenir d'urgence dès les premiers foyers.

La rouille brune risque de se développer dès l'épiaison en cas de fortes chaleurs.

INSECTES

. Pucerons : observer sur le feuillage. A surveiller attentivement à l'épiaison. Intervenir dès le seuil d'un épi sur 2 est atteint.

. Cécidomyies : dès le début épiaison, le blé est sensible aux attaques de cécidomyies jaunes. Consulter le MINITEL (36-15 - CODE AVERT) et le répondeur agrométéo pour être averti.

AVOINE D'HIVER

Stade : Gonflement 9 - 10

ROUILLE COURONNEE

☆ Situation

* De nombreuses pustules sont notées même sur les feuilles supérieures.

☆ Préconisation

Intervenir rapidement avec un fongicide efficace sur rouille brune du blé malgré l'absence de référence sur l'efficacité de ces derniers fongicides.

COLZA

Stade G3 à G4

ALTERNARIA

☆ Situation

Des taches sont notées sur le feuillage (feuilles basses).

☆ Préconisation

Une intervention ne se justifie pas pour l'instant.

Attendre les premiers symptômes sur siliques.

.../...

BETTERAVE SUCRIERE

PUCERONS

☆ Situation

En bacs jaunes et en cultures de nombreux pucerons noirs et verts sont observés notamment en Limagne.

☆ Préconisation

Effectuer votre premier traitement très rapidement avec un insecticide homologué.

POIS

MALADIES

Forte pression de mildiou en Limagne.

Vu les conditions climatiques actuelles, il est conseillé d'intervenir dès le début floraison avec un fongicide performant sur anthracnose et botrytis : CERECLAIR et BRAVO PLUS à 2 l/ha, BTF à 3,5 l/ha, FOLGAN à 3 kg/ha, KONKER à 1,5 l/ha.

Ces derniers fongicides ont une efficacité moyenne sur mildiou.

SOJA

RECTIFICATIF SUR LE DÉSHERBAGE - BULLETIN N° 9 DU 26/04

Le renvoi (2) relatif au BASAGRAN doit être libellé ainsi : il est conseillé d'ajouter 3 l d'huile/ha en fonctionnant le produit et l'huile en 2 applications espacées de 3 à 4 jours de la manière suivante : 2 l de BASAGRAN + 2 l d'huile à la première application, 1 l de BASAGRAN + 1 l d'huile à la 2ème application.

p 16

LA PLAQUETTE "PROTECTION DU MAIS"

EDITÉE PAR L'A.G.P.M. ET LE S.P.V. EST DISPONIBLE

Contenu - Description des principaux parasites du maïs, de leurs dégâts et des adventices. Indication des stratégies de lutte. Nombreuses illustrations en couleur.

PRIX DE LA BROCHURE : 25,00 F

Si vous désirez la recevoir, veuillez nous retourner le bon de commande ci-dessous accompagné de votre règlement.

BON DE COMMANDE

à retourner au SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
B.P. 45 - 63370 LEMPDES

NOM.. Prénom...........................

ORGANISME...

Adresse...

désire recevoir .... plaquette (s) "PROTECTION DU MAIS" et joint un chèque bancaire (ou postal) d'un montant de .... (libellé à l'ordre du REGISSEUR DE RECETTES DE LA D.R.A.F. AUVERGNE)